

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :
le lundi 25 novembre 2019 à 20 heures 00

Affiché le **21 novembre 2019**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte-rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Transfert de la compétence « infrastructure de recharge pour véhicules électriques à la FDEE19 »
- Syndicat des Eaux des deux Vallées : extension du périmètre et adoption des nouveaux statuts
- Création de la commission de délégation de service public
- Conseil d'Administration de l'EHPAD : représentant du Conseil municipal
- DM n°1/2019 – Budget AEP
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget Général
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget Assainissement
- Autorisation de dépenses d'investissement dans l'attente du vote du Budget AEP
- Adoption des tarifs du centre aquarécricatif
- Adoption des tarifs du camping municipal
- Subvention à l'association « la Dordogne de Villages en Barrages »
- Garantie d'emprunt pour ralongement de prêt et ralongement de bail
- Modification du tableau des emplois
- Régularisation de l'emprise foncière rue de la Françonnie
- Régularisation de l'emprise foncière route du Glandier
- Constitution de servitude rue Louis Bessou
- Marché d'assurance : procédure d'appel d'offres ouvert – assurance statutaire